

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

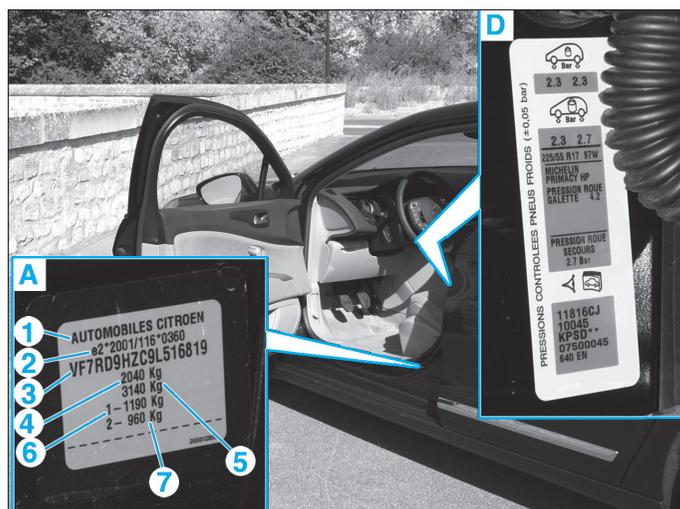
Gamme
Berlines 5 portes

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
1.6 HDi "FAP" Attraction, Confort et Dynamique	03/2008 >	RD9HZC	DV6TED4 (9HZ)	1560/80/110	BV5 (BE4)
1.6 HDi "FAP" Airdream Attraction et Confort	10/2008 >				
1.6 HDi "FAP" Airdream Dynamique	11/2008 >				
1.6 HDi "FAP" Millénium	09/2009 >				
2.0 HDi FAP Confort, Dynamique et Exclusive	03/2008 >10/2008	RDRHRH	DW10BTED4 (RHR)	1997/100/138	BV6 (ML6C)
2.0 HDi FAP Confort, Dynamique et Exclusive	10/2008 >	RDRHFH	DW10BTED4 (RHF)	1997/103/140	
2.0 HDi "FAP" Millénium	09/2009 >				

Breaks "Tourer"

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
1.6 HDi "FAP" Attraction, Confort et Dynamique	03/2008 >	RW9HZC	DV6TED4 (9HZ)	1560/80/110	BV5 (BE4)
1.6 HDi "FAP" Airdream Attraction et Confort	10/2008 >				
1.6 HDi "FAP" Airdream Dynamique	11/2008 >				
2.0 HDi FAP Confort, Dynamique et Exclusive	03/2008 >10/2008	RWRHRH	DW10BTED4 (RHR)	1997/100/138	BV6 (ML6C)
2.0 HDi FAP Confort, Dynamique et Exclusive	10/2008 >	RWRHFH	DW10BTED4 (RHF)	1997/103/140	
2.0 HDi "FAP" Millénium	09/2009 >				

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

Implantation de l'étiquette d'identification (A)
et de l'étiquette de renseignement divers (D)

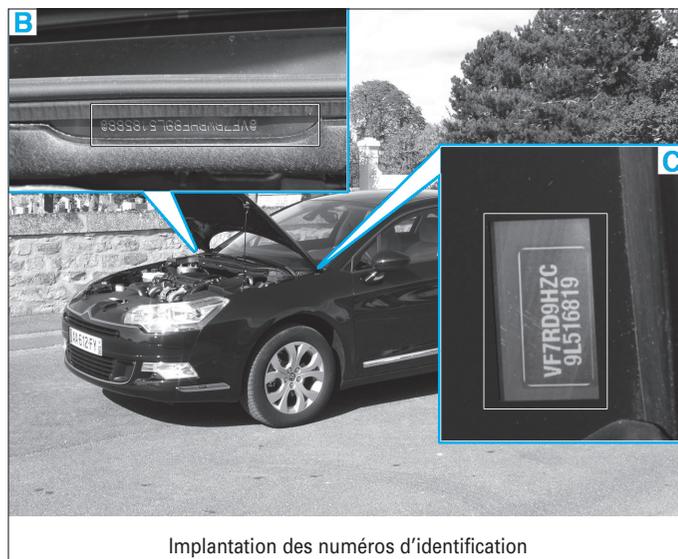
La plaque constructeur sous la forme d'une étiquette autocollante, se trouve à la base du pied milieu côté conducteur et comporte les caractéristiques suivantes :

- 1. Nom du constructeur.
- 2. Numéro de réception communautaire.
- 3. Numéro dans la série du type.
- 4. Poids total autorisé en charge.
- 5. Poids total roulant autorisé.
- 6. Poids maximum sur l'essieu avant.
- 7. Poids maximum sur l'essieu arrière.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (B) ET (C)

Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est :

- Inscrit sur la plaque constructeur (A).
- Gravé dans le compartiment moteur, sur la partie supérieure du tablier (B).
- Visible au travers du pare-brise sur une plaque, côté conducteur (C).



Implantation des numéros d'identification

ETIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (D)

Cette étiquette est collée sur le pied milieu côté conducteur.

Elle indique dans l'ordre :

- La pression de gonflage des pneumatiques.
- La taille des pneumatiques.
- Les marques et types de pneumatiques préconisés.
- Le numéro APV-PR (Après Vente Pièces de Rechange) indispensable pour connaître les circonstances de fabrication du véhicule qui peut être nécessaire pour la commande de pièces de rechange.
- La référence de la couleur de carrosserie.
- Le numéro de séquence (besoin interne usine).

IDENTIFICATION DES NUMÉROS MOTEUR (E) ET (F)

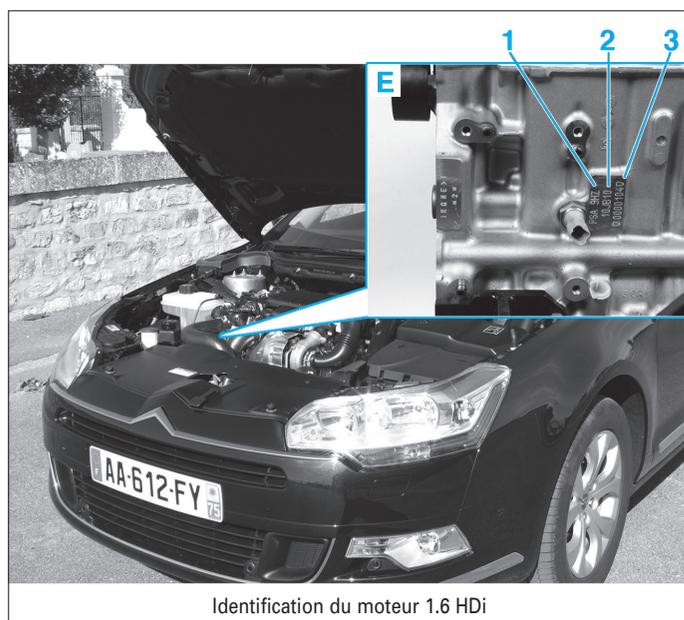
Les types moteurs sont gravés sur l'avant des blocs-cylindres à proximité des supports accessoires.

Ils comprennent :

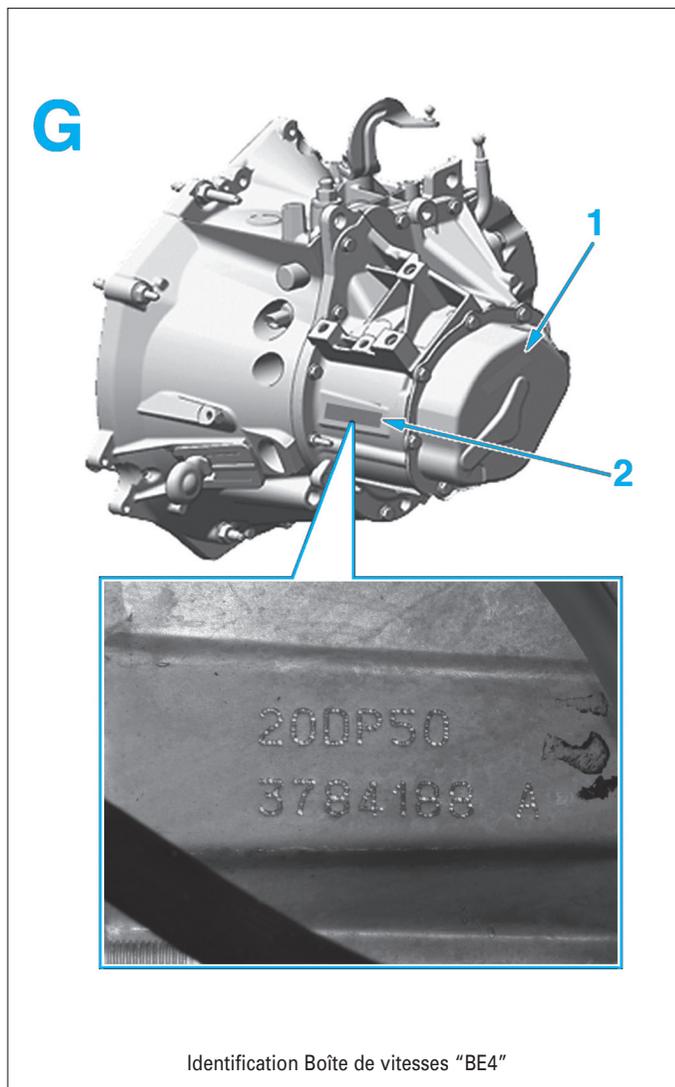
- 1. Le repère organe.
- 2. Le type réglementaire.
- 3. Le numéro d'ordre de fabrication.

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES (G) ET (H)

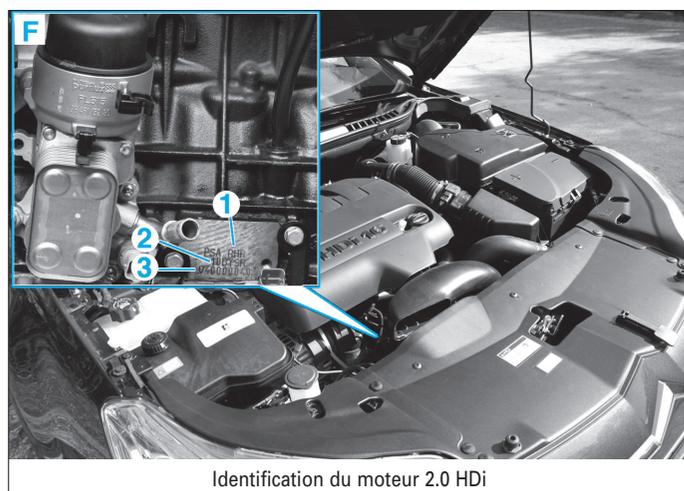
Une première identification, comportant le repère de boîte et son numéro de fabrication, est gravée sur le carter de pignonnerie (1). Une seconde est réalisée par une étiquette collée sur le carter arrière de la boîte (2).



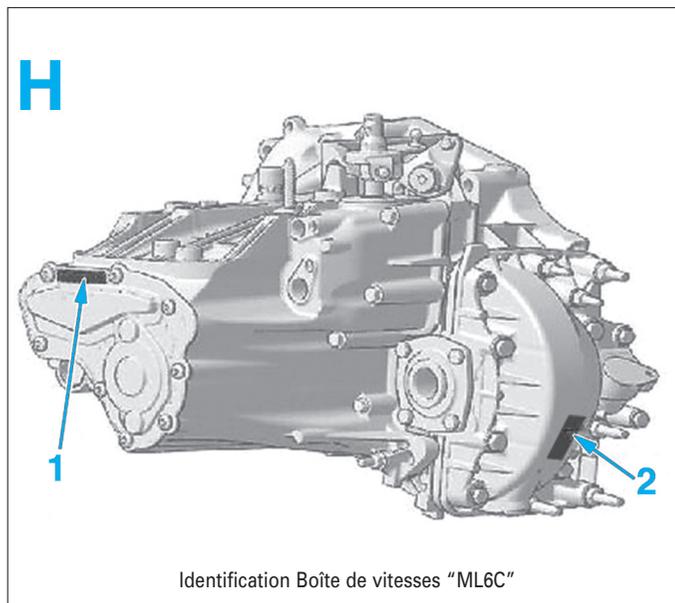
Identification du moteur 1.6 HDi



Identification Boîte de vitesses "BE4"



Identification du moteur 2.0 HDi



Identification Boîte de vitesses "ML6C"

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (mm)

	Berline 4 portes	Break "Tourer"
Longueur	4779	4829
Empattement	2815	
Voies avant/arrière	1586 / 1557	
Largeur hors tout/rétroviseurs repliés	2096 / 1952	
Porte à faux avant	1054	
Porte à faux arrière	910	959
Hauteur (Suspension classique/ suspension hydraulique)	1458/1451	1479/1485

MASSES (kg)

	Berline 4 portes		Break "Tourer"	
	Moteur 1.6 HDi	Moteur 2.0 HDi	Moteur 1.6 HDi	Moteur 2.0 HDi
A vide en ordre de marche	1503	1608	1537	1655
Total en charge	2040	2155	2178	2276
Total maxi roulant autorisé	3140	3755	3178	3778
Maxi sur flèche	55	73	52	72
Maxi d'une remorque non freiné	750			
Maxi sur les barres de toit	80			

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	Berline 4 portes		Break "Tourer"	
	Moteur 1.6 HDi	Moteur 2.0 HDi	Moteur 1.6 HDi	Moteur 2.0 HDi
Vitesse maxi (km/h)	189	204	188	200
0 à 100 km/h (secondes)	13,4	11,6	14,0	12,1
Consommation (CEE) (L/100 km) / Emission de CO ₂ (g/100km)				
Urbaine	7,3 / 193	7,9 / 209	7,4 / 196	8 / 212
Extra urbaine	4,7 / 125	4,9 / 129	4,8 / 127	5 / 132
Mixte	5,6 / 149	6,0 / 159	5,7 / 150	6,1 / 160

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif. Respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette de renseignements divers (D) collée sur le pied côté conducteur.
La pression des pneumatiques s'effectue à froid. Cependant, en cas de rectification de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques

Version	Jantes (montes de série)	Jantes (montes optionnelles)	Pneumatiques (montes de série)	Pneumatiques (montes optionnelles)	Roue de secours
Attraction	Tôle	—	225/60 R16	—	225/60 R16
Confort	Tôle	Alliage		225/55 R17	225/60 R17
Dynamique	Alliage	—	225/55 R17	—	
Exclusive	Alliage	—		245/45 R18	

Exemples de pression de gonflage (bar)

Carrosserie	Pneumatiques	À moyenne charge		À pleine charge		Roue de secours	Galette
		Avant	Arrière	Avant	Arrière		
Berline 4 portes	225/55 R17	2,3	2,3	2,3	2,7	2,7	4,2
Break		2,4	2,4	2,4	2,8		

Couple de serrage d'une roue :

- Jante tôle : 11 daN.m
- Jante en alliage : 9 daN.m.

LEVAGE

! Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent une garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant, sous le berceau ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.



Implantation des points de levage

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

! Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière.

AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES

! S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a un risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé à droite du bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se visse au travers du bouclier après dépose d'un cache situé à l'arrière droit.

CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.

! Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

! Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.



Implantation du crochet de remorquage

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule celui-ci faisant foi.

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 20 000 km pour le moteur 1.6 HDi et tous les 30 000 km pour le moteur 2.0 HDi ou respectivement tous les 2 ans. Il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions extrêmes, il est recommandé de raccourcir l'intervalle entre chaque entretien soit 15 000 km pour les moteurs 1.6 HDi et tous les 20 000 km pour le moteur 2.0 HDi ou respectivement tous les ans.

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif de produits respectant les normes de qualité et de quantité prescrits par le constructeur (voir également les différents chapitres correspondants de l'étude technique et pratique).

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

La réinitialisation de l'indicateur de maintenance doit être effectuée après chaque entretien. Elle s'effectue de la façon suivante :

- Couper le contact puis mettre la clé en position "S", antivol.
- Appuyer sur le bouton (1) de remise à zéro du totaliseur partiel sans le relâcher.
- Mettre le contact.
- Un compte à rebours de 10 secondes défile.
- Ne pas relâcher le bouton jusqu'à ce que le combiné affiche "0".
- Relâcher le bouton (1) du combiné.
- Couper le contact.
- Vérifier que la remise à zéro a bien été enregistrée en remettant une nouvelle fois le contact.



1. Bouton de remise à zéro du compteur journalier

PLAN D'ENTRETIEN

Opérations de base	Km / temps	
	Moteur 1.6 HDi	Moteur 2.0 HDi
Remplacements : - Vidange de l'huile moteur - Filtre à huile moteur - Remplacement du filtre d'habitacle		
Niveaux (selon équipement) : - Liquide de direction assistée ; Liquide de suspension - Huile direction assistée - Liquide lave-vitre - Liquide de frein - Liquide de refroidissement moteur		
Contrôles : - Étanchéité, état des tuyauteries et carters (moteur et boîte de vitesses) - État de la ligne d'échappement - État des gaines, rotules, pivots de direction, transmissions et crémaillère - État des courroies d'entraînement des accessoires - État des balais d'essuie-vitre - Feux éclairage et signalisation - Usure plaquettes de freins avant / arrière - État et mise en pression des pneus (y compris pour la roue de secours) - Frein de stationnement - Purge du filtre à carburant - Lecture mémoires de l'autodiagnostic et effacement éventuel des codes défauts. - Initialisation de l'indicateur de maintenance - Essai routier du véhicule - Contrôle opacité des fumées à effectuer selon la législation en vigueur.	20 000 ou tous les 2 ans en usage normal 15 000 ou tous les ans en usage intensif	30 000 ou tous les 2 ans en usage normal 20 000 ou tous les ans en usage intensif
Contrôles : - Jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations - Tension courroie d'entraînement des accessoires (sans tendeur dynamique) - Étanchéité des amortisseurs - Étriers, disques et canalisations de freins	Tous les 60 000 km ou tous les 2 ans Tous les 45 000 km ou tous les ans en usage intensif	Tous les 60 000 km ou tous les 2 ans Tous les 40 000 km ou tous les ans en usage intensif
Remplacements : - Filtre à air - Filtre à carburant		
Remplissage de liquide Eolys	Tous les 120 000 km	
Remplacement du filtre à particules	Tous les 160 000 km	Tous les 180 000 km
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 ans	
Remplacement de la courroie de distribution	Tous les 240 000 km ou tous les 10 ans en usage normal. Tous les 180 000 km ou tous les 10 ans en usage intensif	